



Administration Communale WEISWAMPACH

« Om Leempuddel »
L-9991 Weiswampach

Téléphone 97 80 75-20

Fax 97 80 78

Internet : www.weiswampach.lu

E-mail : secretariat@weiswampach.lu

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de commune, le collège des bourgmestre et échevins porte à la connaissance des habitants que la prochaine réunion du comité du **Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel de l'Our** aura lieu **le mercredi, 8 mai 2024 à 13.30 heures à la Maison du Parc, 12, Parc à L-9836 Hosingen dans la salle de formation au centre écologique.**

Ordre du jour

1. Approbation du rapport du comité du 2 février 2024 et des délibérations afférentes
2. Affaires de personnel
3. Approbation de conventions dans le cadre du projet « Natur genéissen »
4. Approbation de conventions dans le cadre du projet « Valeurs des parcs »
5. Présentation de l'état des lieux du projet « Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
6. Approbation de conventions dans le cadre du projet « D'Naturparken zu Lëtzebuerg – (een) Insekteräich »
7. Présentation du projet « Energiemanagement »
8. Présentation du bilan 2015-2025
9. Devis concernant le projet « Agroforst »
10. Fixation de tarifs
11. Communications du bureau et questions du comité

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Weiswampach, le 24 avril 2024

Le Bourgmestre

La Secrétaire

